

HORIZONS AGF

Le quatrième choix

Pourquoi les investissements alternatifs
sont de plus en plus populaires auprès
des investisseurs

Adrian Basaraba

Vice-président principal et
chef des finances, La Société
de Gestion AGF Limitée

Steve Bonnyman

Cochef, Recherche sur
les actions nord-américaines
et gestionnaire de portefeuille,
Placements AGF Inc.

Jane Buchan

Membre du conseil
d'administration, La Société
de Gestion AGF Limitée,
et chef de la direction,
Martlet Asset Management LLC

Bill DeRoche

Chef des investissements,
AGF Investments LLC,
et chef des stratégies non
traditionnelles AGFiQ

Pendant longtemps, actions, obligations et liquidités ont formé le trio de choix lors de l'assemblage d'un portefeuille. Pourtant, au cours de la dernière décennie, une quatrième composante non traditionnelle, les investissements « alternatifs », s'est implantée, en promettant une diversification accrue et une composition d'actifs plus dynamique, pour une meilleure protection contre les périodes de volatilité.

Pour leur part, les investisseurs, tant les institutions que les particuliers, se jettent sur l'occasion. Ainsi, les actifs non traditionnels gérés se chiffraient à 8,8 mille milliards \$US l'an dernier et devraient atteindre 14 mille milliards \$US d'ici 2023, selon Preqin, une entreprise spécialisée dans la recherche sur les investissements non traditionnels. Si une grande partie de l'intérêt suscité est attribuable aux grandes caisses de retraite, aux fonds de dotation et à d'autres institutions, le marché florissant des investissements alternatifs liquides offre aussi aux investisseurs de détail de plus en plus d'occasions de prendre part à l'expérience.

Récemment, des membres du conseil, de la direction et des équipes de gestion de placements d'AGF ont participé à une table ronde spéciale afin d'échanger sur l'influence croissante des investissements non traditionnels et sur ce que les investisseurs doivent savoir avant d'ajouter cette nouvelle catégorie d'actif à un portefeuille.

Les questions et les réponses qui suivent ont été modifiées à des fins de clarté et de concision.

Pourquoi les investissements non traditionnels font-ils l'objet d'une telle demande?

Adrian Basaraba (AB) : Je pense que l'élément déclencheur de cette croissance a été la crise financière de 2008; celle-ci continue d'alimenter la tendance depuis au moins dix ans. Les investisseurs, qui ont dès lors commencé à ressentir fortement les moindres incertitudes du monde financier, surtout sur les marchés boursiers, se sont rendu compte que les corrélations croisées à l'échelle mondiale étaient beaucoup plus fortes que ce qu'ils avaient présumé. Depuis, les investisseurs recherchent avidement de nouveaux moyens d'atténuer le risque d'un autre ralentissement important, parmi des stratégies et des catégories d'actif non traditionnelles qui ont le potentiel de produire des rendements à corrélation nulle, ou du moins faible, avec les actions et les obligations.

Jane Buchan (JB) : Étant donné que les catégories d'actif traditionnelles sont devenues davantage corrélées au cours des années en raison de l'amélioration de

l'information et de la mondialisation, les investisseurs sont à la recherche de nouvelles stratégies de diversification, afin de pouvoir assembler des portefeuilles mieux équilibrés. Par ailleurs, dans certains cas, nous disposons maintenant de plus de vingt ans de données d'investissement institutionnel, pour évaluer avec plus de précision les occasions qui se présentent.

Bill DeRoche (BD) : Il ne fait aucun doute que la crise financière a accéléré la transition vers les investissements non traditionnels, qui s'est déroulée graduellement sur une bonne partie des 25 dernières années. Par exemple, l'immobilier a été pendant longtemps un moyen de diversifier un portefeuille composé à la base d'actions et de titres à revenu fixe. Pourtant, l'univers des alternatifs a fortement gagné en popularité et en diversité, qu'il s'agisse d'un produit structuré d'alternatifs liquides, comme un FNB à positions longues et courtes, ou une catégorie d'actif liée à des sociétés privées comme celles des secteurs de l'immobilier ou des infrastructures.





« Je pense que l'élément déclencheur de cette croissance a été la crise financière de 2008.

– Adrian Basaraba

Steve Bonnyman (SB) : Par surcroît, depuis la crise financière, nous avons observé une ouverture de l'ensemble des possibilités à un plus vaste éventail d'investisseurs, ce qui, traditionnellement, n'avait pas été le cas. Par le passé, les investissements non traditionnels relevaient surtout du domaine des investisseurs bien nantis ou des institutions à la recherche de placements susceptibles de les aider à gérer un patrimoine entre plusieurs générations ou à respecter des engagements à long terme, plutôt que des placements capables de surpasser l'indice de référence. La clientèle était donc assez exclusive, mais tout cela commence à changer.

AB : Ce phénomène n'est pas sans rappeler d'autres tendances en investissement. La catégorie d'actif non traditionnelle a fait ses débuts auprès des institutions, mais elle rejoint graduellement les investisseurs de détail.

Quels autres facteurs favorisent l'essor des investissements non traditionnels?

BD : La réglementation y est pour beaucoup. Le marché des investissements alternatifs liquides est justement un résultat direct des changements apportés aux États-Unis, en Europe et maintenant au Canada, qui procurent aux fonds communs de placement et aux fonds négociés en bourse (FNB) une plus grande flexibilité pour ce qui est des types d'actifs dans lesquels ils peuvent investir et des stratégies qu'ils peuvent mettre en œuvre, comme l'effet de levier, la vente à découvert et l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture et à d'autres fins. Pour moi, en tant que gestionnaire de portefeuille, ce sont là de bonnes nouvelles.

AB : Nous avons également vu les effets des changements de réglementation sur la demande d'investissements alternatifs moins liquides issus d'émetteurs privés. Par exemple, l'intensification de la réglementation concernant les institutions bancaires, qui a suivi la crise financière,

a resserré les restrictions quant aux exigences de fonds propres, ce qui a forcé les banques à limiter leurs prêts à certains secteurs. Ces restrictions ont permis aux émetteurs privés d'instruments de créance de combler une partie du manque de financement, en fournissant des prêts à des sociétés, plus particulièrement celles œuvrant dans de nouveaux secteurs.

SB : Aussi, je pense que les investisseurs expriment une demande réelle. En général, ils se montrent bien plus à l'aise face à la complexité qu'ils ne l'ont jamais été auparavant. Ils ne comprennent peut-être pas tous les tenants et les aboutissants du domaine des alternatifs, mais ils reconnaissent la valeur potentielle qui entre en jeu et le marché a su leur répondre en produisant une série croissante de catégories d'actifs et de stratégies multipliant les choix offerts.

BD : La plupart des stratégies axées sur les investissements alternatifs liquides actuellement disponibles pour tout investisseur sont conçues de façon très judicieuse. Par exemple, le niveau d'effet de levier qu'elles permettent est suffisant pour bien rassurer les investisseurs de détail.

Sous l'effet de cette croissance, la définition de l'investissement non traditionnel continue d'évoluer.

BD : C'est tout à fait vrai et je crois que cette évolution a créé de la confusion chez les investisseurs. Le concept de « non traditionnel » (ou « alternatif ») fait référence à toute une foule d'investissements aux caractéristiques uniques. Un fonds fermé au sein d'une catégorie d'actif comme celle des infrastructures, par exemple, est très différent d'un contrat à terme géré par une société cotée en bourse ou d'un FNB structuré d'une façon qui le rend neutre au marché. De plus, de tels instruments ne sont pas seulement structurés très différemment, mais ils comportent aussi différents niveaux de risque et sont



fondés sur des objectifs d'investissement distincts. Il est donc important pour un investisseur de comprendre ces différences pour pouvoir prendre des décisions éclairées.

JB : Il n'existe pas de définition des investissements non traditionnels qui soit claire et acceptée universellement. Toutefois, la plupart d'entre nous faisons référence à des stratégies qui renferment des titres autres que les actions et les obligations habituelles, ou à des stratégies qui font appel à des positions longues et courtes relativement aux actions et aux obligations. Ce qu'il importe de noter, c'est que les investissements non traditionnels ou alternatifs peuvent être associés à une variété de risques et de rendements, combinés de diverses façons – certains comportent davantage de risques et produisent des rendements supérieurs, alors que d'autres sont associés à un risque relativement faible et produisent un rendement correspondant plus modeste. Dans tous les cas, la plupart des investissements non traditionnels ont peu de corrélation avec les placements traditionnels.

AB : Il est essentiel de distinguer les investissements alternatifs d'émetteurs privés et ceux de sociétés publiques, parce qu'en bout de ligne, cette différence restreint les options auxquelles de nombreux investisseurs peuvent accéder, sans compter les choix qui leur conviennent. Les actions et les titres de créance d'émetteurs privés sont encore réservés aux investisseurs institutionnels ou admissibles, et à ceux qui peuvent se permettre d'investir des dizaines de milliers de dollars pour répondre aux exigences d'investissement minimum de tels fonds. Il y a aussi la question de la liquidité. Par rapport au marché des titres de sociétés publiques, celui des

émetteurs privés est beaucoup moins liquide et requiert habituellement des périodes de détention obligatoire qui peuvent durer de sept à dix ans. Le risque associé à cette illiquidité signifie qu'un investisseur peut bénéficier d'une prime, mais ce n'est pas pour tout le monde.

SB : J'aime considérer cet univers comme un très large éventail dans lequel on trouve d'une part des portefeuilles composés de titres à positions longues uniquement, émis par des sociétés cotées en bourse, et d'autre part des investissements sur mesure provenant d'émetteurs privés qui se spécialisent dans des catégories d'actifs ou des actifs précis, comme l'immobilier. Aujourd'hui, des investissements alternatifs liquides, établis selon diverses structures de risque-rendement contribuent à combler l'écart entre ces extrêmes. Du point de vue des investisseurs, ce nouveau choix est stimulant et valorisant, mais il importe de comprendre la nature de l'univers auquel on participe et de savoir quels compromis on pourrait faire en se tournant dans une direction plutôt que dans l'autre.

BD : C'est pourquoi l'expérience de la personne ou de l'équipe qui gère les investissements alternatifs est si importante. Par exemple, on peut s'attendre à ce qu'un bon nombre de fonds spéculatifs tentent d'accéder à l'univers des investissements alternatifs liquides, mais dans bien des cas, ils ne disposeront pas des systèmes nécessaires pour obtenir une valeur liquidative quotidienne comme le fait un fonds commun de placement traditionnel. À l'inverse, de nombreuses sociétés de fonds communs de placement susceptibles de vouloir accéder aux alternatifs liquides ne possèdent tout simplement pas l'expérience voulue pour traiter des produits dérivés et des options ou pour

L'affectation d'actifs aux investissements non traditionnels ne devrait pas être une question de synchronisation avec les mouvements du marché.

– Bill DeRoche



faire affaire avec des courtiers privilégiés, pas plus que les compétences requises pour gérer ces types de stratégies.

Dans cette optique, comment les investisseurs peuvent-ils incorporer des alternatifs dans un portefeuille?

JB : On devrait considérer les investissements alternatifs comme des ajouts. Bon nombre d'investisseurs peuvent bénéficier de l'apport d'actifs divers. Les questions de savoir combien et lesquels on doit ajouter dépendent grandement de la tolérance au risque, des contraintes en matière de liquidité et de l'horizon temporel.

BD : Je pense qu'il y a lieu de se poser un certain nombre de questions : comment cette catégorie d'actif s'intègre-t-elle dans l'ensemble de mon portefeuille? Dans quelle mesure la présence de ces nouveaux investissements change-t-elle le profil de rendement auquel je m'attendrais en tenant compte de mes autres placements? Quelles sont les répercussions sur mon profil de liquidité? De toute évidence, les investissements d'émetteurs privés revêtent des avantages, et j'en ai moi-même quelques-uns, mais la réalité est que l'argent est immobilisé pendant assez longtemps. C'est donc dire que les investisseurs ont besoin d'évaluer leur situation et de déterminer ce qui leur convient le mieux.

SB : Le niveau de liquidité requis est un point très important à considérer; en grande partie, il s'agit de savoir quel type d'investisseur vous êtes et quels sont vos objectifs en matière de placement. Une personne de 35 ans voudra probablement rehausser le dynamisme de son portefeuille, alors qu'un investisseur de 65 ans recherchera des rendements plus stables pour éviter à tout prix que son portefeuille enregistre de grosses pertes.

AB : Parmi les autres points à prendre en compte, on peut souligner qu'il faut déterminer sur quelle partie de la structure du capital on veut miser ou quel profil de rendement on recherche. Il y a de nombreux aspects à

examiner et certains investisseurs pourraient avoir besoin de conseils financiers pour pouvoir déterminer quels placements précis ils pourraient ou devraient sélectionner parmi la vaste gamme offerte.

SB : On peut combiner des investissements alternatifs de manière à atteindre toute une variété de résultats et dans presque tous les cas, chacun se prête à une situation précise. Il n'y a donc pas de réponse simple à la question de savoir quand on devrait ajouter un certain type d'investissement alternatif plutôt qu'un autre à un portefeuille.

BD : Selon ses besoins, un investisseur peut opter pour une répartition d'alternatifs tout à fait unique qui peut comprendre certaines catégories d'actifs de même que certaines structures destinées à produire le flux de revenu recherché. En fait, la personnalisation d'un portefeuille représente une bonne partie du travail que nous effectuons avec les clients. Certains cherchent à adapter la répartition pour compenser de fortes participations et gérer le risque à l'intérieur du portefeuille, tandis que d'autres veulent accentuer l'orientation de leur portefeuille en fonction de facteurs précis, afin de tenter de produire des revenus supérieurs.

Quelle pondération les investisseurs devraient-ils accorder aux alternatifs dans un portefeuille?

BD : Quand on observe certaines des institutions les plus avancées, ou par exemple, le modèle de dotation de Yale, on constate que l'exposition aux actions et aux titres à revenu fixe constitue la base, avec l'appui de participations supplémentaires dans des investissements non traditionnels de l'ordre de 15 à 20 %, pour aider à gérer la volatilité dans l'ensemble du portefeuille. À mon avis, ce genre de répartition convient aussi très bien aux investisseurs de détail, mais peut-être dans une moindre mesure.

AB : Ces dernières années, de nombreux sondages institutionnels ont posé la question « Avez-vous l'intention d'accroître votre pondération en investissements alternatifs? » et dans ceux que j'ai lus, environ 70 à 90 % des participants ont répondu « oui ». Cela ne signifie pas que les alternatifs vont dominer les portefeuilles, mais les participations pourraient augmenter, en moyenne, et prendre de l'importance.

BD : J'imagine facilement que certaines institutions pourraient se retrouver avec une exposition accrue aux investissements non traditionnels, surtout dans le cas où l'objectif consiste à respecter des engagements ultérieurs. Toutefois, je crois qu'il serait logique, surtout pour les investisseurs de détail, de maintenir la majorité de leur actif dans des actions de base et des titres à revenu fixe de base, tout en ajoutant une petite pondération en investissements alternatifs liquides.

JB : J'ai déjà vu des fonds de dotation universitaires qui détenaient plus de 50 % d'actifs non traditionnels, alors que d'autres n'en avaient que 5 à 10 %. Comme nous l'avons dit, ce sont des composantes potentielles s'inscrivant dans l'ensemble d'un plan d'investissement.

SB : Par le passé, l'un des stratégies les plus populaires du domaine de l'or avait recommandé d'affecter de 2 à 5 % du portefeuille au métal précieux, ce qui, à plusieurs égards, constitue la solution d'investissement alternatif la plus ancienne et la plus simple. À mon avis, ce niveau de répartition stratégique est un bon point de départ pour les investisseurs de détail, quel que soit le type d'actif ou de stratégie sans corrélation qu'ils utilisent aux fins de diversification.

BD : Cette idée me plaît aussi, car je pense que bien souvent les investisseurs considèrent les investissements non traditionnels comme des instruments qu'il faut détenir seulement quand le marché est à la baisse; ce type de démarche tactique est pourtant très difficile à mettre en pratique. L'affectation d'actifs aux investissements non traditionnels ne devrait pas être une question de synchronisation avec les mouvements du marché.

Comment l'ajout d'alternatifs change-t-il le profil de risque-rendement d'un portefeuille?

BD : En raison de l'effet de levier ou de la vente à découvert, de nombreux investisseurs ont des idées préconçues selon lesquelles les investissements non traditionnels présentent un risque et un rendement élevés. Parfois oui, mais ces investissements sont plus souvent conçus pour réduire le risque dans un portefeuille, et ce, dans bien des cas, aux dépens de rendements

potentiellement plus élevés. Comme pour tout investissement, la catégorie d'actif ou la stratégie, voire les deux, de même que les proportions, jouent un rôle déterminant.

JB : Il est possible de démontrer sur le plan mathématique que quand on ajoute des placements ayant des caractéristiques de risque et de rendement semblables, mais qui sont tout de même différents — c'est-à-dire s'ils ont une corrélation inférieure à 1 — le risque général du portefeuille devrait diminuer sans pour autant éroder le rendement. Bien sûr, ce principe s'applique en théorie et il est primordial d'effectuer des recherches approfondies sur les choix d'investissements non traditionnels pour être en mesure d'évaluer le profil de risque et de rendement dans chaque cas.

SB : Selon la théorie moderne du portefeuille et le concept de la frontière efficiente, quand les investisseurs ajoutent des investissements non traditionnels à un portefeuille, ils améliorent potentiellement leur aptitude à obtenir le rendement le plus élevé possible, moyennant le risque de volatilité le moins élevé possible. Sur les marchés d'aujourd'hui, par exemple, un investisseur aura probablement intérêt à chercher une exposition aux meilleurs secteurs boursiers, comme ceux des technologies et des soins de santé, mais il devrait probablement compenser cette participation, du moins partiellement, à l'aide d'instruments qui ont une faible corrélation avec les actions, comme peut-être des lingots d'or ou d'autres biens concrets.

AB : Ce que les investissements alternatifs sont susceptibles d'ajouter, c'est une protection en cas de baisse, ce qui pourrait limiter une partie des hausses, mais peut-être aussi des pertes. En contrepartie, les investisseurs vont probablement conserver leurs investissements plus longtemps, ce qui constitue l'un des éléments clés de la constance des rendements et de l'accumulation de patrimoine.

BD : Évidemment, certains investisseurs ne partagent peut-être pas ce point de vue. Pourquoi se préoccuper des baisses, quand les marchés boursiers ont produit de si bons résultats? Aussi, plus la crise financière devient chose du passé, moins ils s'en préoccupent. Pourtant, les actions ne peuvent pas grimper indéfiniment et le fait de veiller à ce que les reculs soient réduits au minimum revêt certainement un avantage considérable. Pensez-y : si votre portefeuille perd 50 % de sa valeur, il vous faudra obtenir un rendement de 100 % pour simplement récupérer vos pertes. C'est précisément pourquoi les investisseurs ont besoin des investissements alternatifs.



Adrian Basaraba, CPA, CA, CFA®

Vice-président principal et chef des finances, La Société de Gestion AGF Limitée

Adrian Basaraba a été nommé chef des finances de La Société de Gestion AGF Limitée en juillet 2016. Il est membre de l'équipe de la haute direction et il veille à la gestion des finances, au développement de l'entreprise et à la production de rapports. Il est aussi responsable de la trésorerie, de la fiscalité et des relations avec les investisseurs.

Avant d'occuper ce poste, il a assumé plusieurs rôles au sein de la société, dont dernièrement celui de vice-président principal, Finances.

Adrian Basaraba s'est joint à AGF en 2004 et il fait partie intégrante de l'équipe de la haute direction d'AGF depuis dix ans. Auparavant, il avait exercé diverses fonctions comportant des responsabilités croissantes pour les sociétés PricewaterhouseCoopers et Canada-Vie.

Adrian Basaraba a été membre du conseil d'administration de la Toronto Finance International (TFI), de janvier 2013 à février 2019. Le TFI est un partenariat public-privé entre les principales institutions de services financiers et le gouvernement du Canada. M. Basaraba était président du comité d'audit de la TFI, de décembre 2016 à février 2019.

Il est comptable agréé depuis 1998 et analyste financier agréé (CFA®). De plus, il est diplômé en finance et en économie de l'Université Western Ontario.



Jane Buchan, Ph.D., CAIA

Membre du conseil d'administration, La Société de Gestion AGF Limitée, et chef de la direction, Martlet Asset Management LLC

M^{me} Buchan est chef de la direction de Martlet Asset Management, une société indépendante de gestion d'actif axé sur les placements non traditionnels liquides. Elle était chef de la direction de PAAMCO jusqu'au 1^{er} août 2018.

Elle était administratrice et présidente du conseil d'administration de la Chartered Alternative Investment Analyst Association (CAIA) jusqu'en 2018. Elle siège au conseil de Torchmark Corporation (NYSE : TMK). En plus d'avoir cofondé l'association 100 Women in Finance, M^{me} Buchan participe activement au conseil de l'organisme sans but lucratif Girls Who Invest. À ces titres s'ajoute celui d'administratrice pour le Standards Board for Alternative Investments. Elle siège aussi au comité consultatif du *Journal of Alternative Investments*.



Steve Bonnyman, MBA, CFA®

Cochef, Recherche sur les actions nord-américaines, et gestionnaire de portefeuille, Placements AGF Inc.

Stephen Bonnyman est cochef, Recherche sur les actions nord-américaines, et gestionnaire de portefeuille de titres canadiens et mondiaux du secteur des ressources naturelles. En collaboration avec les équipes de recherche d'AGF, il veille à repérer des sociétés spécialisées en ressources naturelles qui possèdent des bilans solides, des structures de coûts avantageuses, des évaluations attrayantes ou une croissance non reconnue.

Steve Bonnyman est membre du Comité de répartition de l'actif AGF, formé de gestionnaires de portefeuille chevronnés qui sont chargés de diverses régions et de différentes catégories d'actif. Les membres du comité se réunissent régulièrement pour discuter, de même que pour analyser et évaluer la conjoncture macroéconomique et les marchés de capitaux et pour formuler des recommandations visant une répartition optimale de l'actif.

Il s'est joint à l'équipe d'AGF en 2013 et possède plus de 20 ans d'expérience en matière d'achat et de vente de titres du secteur des matériels sur les marchés mondiaux, y compris cinq années en gestion de capitaux institutionnels. Avant de se joindre à AGF, il était directeur général et analyste dans le domaine des titres miniers pour une grande institution financière, où il était responsable de toutes les activités de recherche et d'analyse boursière à l'échelle mondiale. Il a également occupé des postes d'analyste et de gestionnaire de portefeuille auprès de deux importantes sociétés de gestion d'actifs.

Il est titulaire d'un B.Sc. en géologie de l'Université McMaster, ainsi que d'un MBA de l'Université Dalhousie, en plus d'être analyste financier agréé (CFA).



Bill DeRoche, MBA, CFA®

Chef des investissements, AGF Investments LLC, et chef des stratégies non traditionnelles AGFiQ

Bill DeRoche est cofondateur d'AGF Investment LLC, une société de conseil créée à Boston en 2009 et une filiale de La Société de Gestion AGF Limitée. M. DeRoche fait partie de l'équipe de direction d'AGFiQ, la plateforme d'investissement quantitatif d'AGF, qui applique une démarche fondée sur la conviction que les résultats d'investissement peuvent être améliorés par l'évaluation et le ciblage des facteurs qui influencent les rendements des marchés. M. DeRoche possède une expérience considérable dans l'application de stratégies factorielles quantitatives et de méthodes non traditionnelles, et ce, afin d'atteindre un vaste ensemble d'objectifs.

Auparavant, M. DeRoche était vice-président à State Street Global Advisors (SSgA) et dirigeait l'équipe chargée des actions américaines bonifiées. Dans cette optique, il gérait les stratégies à long terme et 130/30 sur les marchés américains, et il effectuait des recherches sur les modèles de classement des titres et les techniques d'assemblage de portefeuilles de SSgA. Avant son entrée à SSgA en 2003, il exerçait la fonction d'analyste quantitatif et de gestionnaire de portefeuille pour le compte de Putnam Investments. Il travaille dans le domaine de la gestion de placements depuis 1995. Avant cette date, il était pilote titulaire de la Grumman A-6 Intruder dans la Marine américaine et faisait partie de l'escadron d'attaque 85 déployé à bord du porte-avions USS America (CV-66).

M. DeRoche est titulaire d'un baccalauréat en génie électrique de l'académie navale des États-Unis (United States Naval Academy) et d'un MBA de l'Amos Tuck School of Business Administration, du Dartmouth College. Il est également analyste financier agréé (CFA®) et a obtenu les licences des séries 7, 63 et 24 de la FINRA.



Pour de plus amples renseignements, visitez le site AGF.com.

Les commentaires que renferme le présent document sont fournis à titre de renseignements d'ordre général et sont fondés sur de l'information disponible au 18 juillet 2019. Ils ne devraient pas être considérés comme des conseils en matière de placement, une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer de l'exactitude de ces commentaires au moment de leur publication, mais cette exactitude n'est pas garantie. Nous invitons les investisseurs à consulter un conseiller financier.

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement le point de vue d'AGF, de ses filiales et de toute autre société apparentée ou affiliée, et ne peuvent être associées à aucun fonds ni à aucune stratégie d'investissement.

AGFiQ représente une collaboration entre des professionnels de l'investissement issus des sociétés Gestion de placements Highstreet (Highstreet), gestionnaire de portefeuille inscrit au Canada, et AGF Investments LLC (anciennement FFCM LLC). Cette collaboration constitue l'équipe d'investissement quantitatif.

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF »), un émetteur assujéti au Canada, est une société indépendante formée de sociétés en propriété exclusive de gestion d'actifs diversifiés à l'échelle mondiale. Les filiales faisant partie d'AGF sont Placements AGF Inc. (« PAGFI »), AGF Investments America Inc. (« AGFA »), Gestion de placements Highstreet (« Highstreet »), AGF Investments LLC (anciennement FFCM LLC) (« AGFUS »), AGF International Advisors Company Limited (« AGFIA »), AGF Asset Management (Asia) Limited (« AGF AM Asia »), Doherty & Associates Ltd. (« Doherty ») et Cypress Capital Management Ltd. (« CCM »). PAGFI, Highstreet, Doherty et CCM sont inscrites à titre de gestionnaires de portefeuille auprès de diverses commissions des valeurs mobilières canadiennes, de même qu'auprès d'autres organismes canadiens. AGFA et AGFUS sont inscrites aux États-Unis à titre de conseillers en placement. AGFIA est réglementée par la Central Bank of Ireland et est inscrite auprès de l'Australian Securities & Investments Commission. AGF AM Asia est inscrite à Singapour à titre de gestionnaire de portefeuille. Les filiales de gestion de placement faisant partie d'AGF gèrent plusieurs mandats comprenant des actions, des titres à revenu fixe et des éléments d'actif équilibrés.

^{MC} Le logo AGF est une marque de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et est utilisé aux termes de licences.

Date de publication : le 12 août 2019.